



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

défense et anciens combattants : fonctionnement

Question écrite n° 118248

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense et des anciens combattants sur la pérennité de la DGA. Alors que la DGA a annoncé le gel des embauches jusqu'à fin 2011, il lui demande s'il ne craint pas que la DGA n'ait plus les moyens humains et d'expertise pour maintenir en condition opérationnelle nos installations d'essais et d'expertise et nos matériels déployés sur les théâtres extérieurs.

Texte de la réponse

Un plan stratégique des ressources humaines (PSRH) a été élaboré dès 2008 pour coordonner les évolutions à conduire dans le cadre de la modernisation de la fonction armement et les impératifs assignés à la DGA en matière d'effectifs et de contrôle de la masse salariale. Actualisé chaque année, le PSRH identifie des objectifs qualitatifs et quantitatifs pour l'ensemble des métiers de la DGA. Il prévoit ainsi, sur la période 2008-2015, d'augmenter de 4 %, en moyenne, les effectifs dans les métiers de l'expertise technique, en contrepartie d'une réduction moyenne de 17 % dans les métiers d'essai et de 40 % dans les métiers du soutien. Le PSRH permet en outre de suivre les variations des effectifs dans chacun des métiers, et d'identifier les politiques à mettre en oeuvre dans les domaines du recrutement, de la formation, de la mobilité et de la reconversion. Dans ce contexte, l'impact du gel des embauches d'ingénieurs sous contrat, jusqu'à la fin de l'année, sur les capacités et compétences techniques de la DGA, demeure maîtrisé. Cette direction conserve en effet les moyens nécessaires pour diriger les opérations d'armement et maintenir en condition opérationnelle ses installations d'essais et d'expertise. Par ailleurs, la situation des effectifs de la DGA est sans incidence sur le maintien en condition opérationnelle des matériels déployés sur les théâtres extérieurs, cette mission ne relevant pas de la compétence de cet organisme.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118248

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Défense et anciens combattants

Ministère attributaire : Défense et anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 septembre 2011, page 9978

Réponse publiée le : 3 janvier 2012, page 46